

Séminaire du Groupe de Recherche sur les Institutions Disciplinaires (GRID)

“Entre les murs, hors les murs. Revisiter l’histoire des institutions disciplinaires”

2018-2019 : Liens familiaux et institutions disciplinaires

Un mercredi par mois de 17h à 20h
Maison de la recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris



France, Metz, Centre Pénitentiaire de Femmes, 1990.

Droit de visite pour les couples qui sont incarcérés au même moment dans deux sections différentes de la même prison.

© Jane Evelyn Atwood / Agence VU'

*Séminaire organisé par le **Centre d’histoire du XIX^e siècle** et le **LARHRA**, avec le soutien de la faculté des Lettres de **Sorbonne Université** et du **Centre d’histoire de Sciences Po***

Coordination : **Elsa Génard** (Centre d’histoire du XIX^e siècle - elsa.genard@gmail.com), **Anatole Le Bras** (Centre d’histoire de Sciences Po – anatole.lebras@sciencespo.fr), **Mathieu Marly** (IRHIS – mathieumarly@orange.fr), **Paul Marquis** (Centre d’histoire de Sciences Po – paul.marquis@sciencespo.fr), **Mathilde Rossigneux-Méheust** (LARHRA, chercheuse associée au Centre d’histoire du XIX^e siècle – mathildemeheust@yahoo.fr), **Lola Zappi** (Centre d’histoire de Sciences Po – lola.zappi@gmail.com).

Carnet du GRID : <https://grid.hypotheses.org/>

Présentation du séminaire du GRID

Le séminaire « Entre les murs, hors les murs », initié en 2017-2018, s'inscrit dans le cadre des activités du Groupe de recherche sur les institutions disciplinaires (GRID). Celui-ci s'attache à décloisonner l'étude des institutions disciplinaires, en poursuivant une double perspective. Il adopte d'une part une approche comparative qui interroge la pertinence de penser ensemble des institutions distinctes et de faire dialoguer entre eux des chercheurs qui n'appartiennent a priori pas aux mêmes champs. Il prend d'autre part le parti de travailler à la frontière de ces institutions, c'est-à-dire d'interroger l'ensemble des flux qui traversent leurs murs et de penser tout ce qui se joue à l'interface entre l'intérieur et l'extérieur. Après une première année consacrée à l'analyser des mobilités humaines intra et inter-institutionnelles, le séminaire 2018-2019 s'attachera à mettre au jour et à interroger le rôle des liens familiaux dans l'expérience des institués et dans le fonctionnement des institutions en Europe à l'époque contemporaine.

Pourquoi donner une telle place aux liens familiaux pour écrire une histoire renouvelée des institutions disciplinaires ? Ce choix part d'abord d'un constat archivistique : travailler sur les liens familiaux relève presque de l'évidence tant les sources institutionnelles regorgent de correspondances familiales. A ce titre, l'importance de cette présence familiale peut être envisagée autant comme un élément de rapprochement que comme un vecteur de différenciation entre les institutions. Le choix de cette thématique répond ensuite à une insatisfaction épistémologique, face à un récit historique réducteur sur la « solidarité familiale », censée décliner avec l'institutionnalisation des populations. Dans le prolongement des travaux récents de sociologues ou d'anthropologues, qui nuancent cette opposition entre famille et institution, le séminaire invite plutôt à identifier les logiques de complémentarité et d'interpénétration entre les sphères familiale et institutionnelle. Il soulève ce-faisant une quadruple série de questionnements.

1. Travailler sur les liens familiaux implique en premier lieu de se demander **ce qu'est une famille pour l'institution**. Quelles sont les formes de parenté privilégiées par les acteurs institutionnels, et quelles personnes sont écartées de ces définitions de la famille ? Dans une perspective similaire, il s'agit de s'interroger sur les types de liens prescrits, entretenus ou encouragés par les institutions, et sur ceux qu'elles considèrent comme portant préjudiciables aux individus qu'elles encadrent. Dans quelles conditions les liens familiaux maintenus par les personnes instituées sont-ils perçus comme des obstacles ou comme des ressources dans la prise en charge institutionnelle ?

2. En faisant le choix d'une approche relationnelle, le séminaire invite par ailleurs à s'intéresser à la **nature des liens qui unissent les institués et leurs familles**, sans présumer de la teneur des interactions que nous allons trouver dans les sources. Que deviennent les liens familiaux à l'épreuve de l'institutionnalisation d'un tiers ? A quel prix sont-ils maintenus ? La question de la distance entre les institués et leurs proches, qu'elle soit physique ou émotionnelle, choisie ou subie, sera ainsi au cœur de nos préoccupations, de même que les efforts pour la réduire ou l'accroître. Les populations en institution sont-elles encouragées à entretenir les liens familiaux ? Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour contourner les règlements encadrant les relations épistolaires et de face-à-face ? Qui sont les membres de la famille

pourvoyeurs de *care* et garants du maintien du lien ? A l'inverse, les proches peuvent-ils utiliser l'institution comme un moyen de réguler les conflits internes à la famille, voire de rompre des liens devenus indésirables ?

3. Intégrer la famille dans le jeu institutionnel requiert également d'être attentif à **l'influence des liens familiaux sur les trajectoires des institués** et d'analyser réciproquement **les effets de l'enfermement sur l'organisation familiale**. Quelles sont les conséquences sur la structure familiale du placement d'un des membres de la famille ? La question du vide économique ou affectif laissé dans sa famille d'origine par un individu placé en institution est tout aussi centrale, puisqu'elle participe à la compréhension des logiques d'enfermement. Comment les familles interfèrent-elles dans la prise en charge institutionnelle de leurs proches ? L'expérience de l'institution, quelle qu'elle soit, est une expérience familiale. Comment faire face à l'absence d'un proche enfermé, ou au contraire à la solitude de l'institutionnalisation ?

4. La quatrième et dernière série de questions part du constat que certaines institutions vont jusqu'à **calquer leur fonctionnement sur un modèle familial idéalisé**. Il sera dès lors particulièrement intéressant de mesurer la pénétration du schéma familial dans l'organisation de ces communautés humaines disparates. Quel est le rôle de la famille dans la structuration des institutions disciplinaires contemporaines et quelle histoire des relations familiales les archives de ces institutions nous permettent-elles d'écrire ? En faisant dialoguer des spécialistes d'institutions aussi diverses que l'école, la prison, la caserne, l'hôpital psychiatrique, le couvent, le camp de travail ou les colonies familiales, ce séminaire aimerait en définitive contribuer à écrire une histoire de la famille *en acte(s)* et participer aux renouvellements de ce champ de recherche.

Programme

Séance 1. Les liens familiaux prescrits par les institutions (21 novembre 2018, salle D116)

Introduction de la thématique de l'année : « Les institutions séparent-elles les familles ? »

Pierre Porcher (Centre d'histoire du XIXe siècle, Sorbonne Université) : « La guerre des parents a-t-elle eu lieu ? Les relations entre le personnel des lycées et les familles des élèves sous la Troisième République, entre séduction, complicité et oppositions »

Anatole Le Bras (Centre d'histoire de Sciences Po) : « Imposer la bonne distance. Les relations conjugales des internés sous l'œil des médecins aliénistes au XIXe siècle »

Séance 2. Correspondre entre les murs (19 décembre 2018, salle D116)

Elsa Génard (Centre d'histoire du XIXe siècle, Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : « *“Je t'écrivais plutôt trois fois qu'une si cela dépendait de moi”*. Liens épistolaires et liens familiaux en prison (France, fin XIXe siècle-années 1930) »

Paul Marquis (Centre d'histoire de Sciences Po) : « *“Cet attachement me laisse croire que je suis par l'âme avec vous”* : les liens familiaux au prisme de la correspondance ailaire (Algérie, années 1930 - années 1960) »

Séance 3. Visiter et être visité (23 janvier 2019, salle D116)

Caroline Touraut (DAP, ISP Cachan) : « Les parloirs, une rencontre tant attendue, aux enjeux pluriels »

Lola Zappi (Centre d'histoire de Science Po) : « Le rôle central des assistantes sociales dans le maintien des liens familiaux face aux cas d'enfants placés »

Séance 4. S'éloigner et rompre (20 mars 2019, salle D323)

Inès Anrich (Centre d'histoire du XIXe siècle, Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : « Les résistances familiales à la présence des femmes dans les établissements religieux (France, Espagne, 1830-1910) »

Elie Monnot (CRIHAM, Université de Poitiers) : « Observer, est-ce isoler ? Attitudes face à la famille des jeunes du Centre d'observation public de l'Éducation surveillée de Savigny-sur-Orge (1945-1972) »

Séance 5. Les institutions : des familles de substitution ? (22 mai 2019, salle D323)

Mathieu Marly (LabEx EHNE) : « L'impossible famille militaire : le paternalisme et ses limites dans l'armée française de la fin du XIXe siècle »

Marie Derrien (IRHiS, Lille 3) et **Mathilde Rossigneux-Méheust** (LARHRA, Lyon 2) : « Les nourriciers dans les colonies familiales : une nouvelle famille ? »

Séance 6. Fonder une famille en institution (19 juin 2019, salle D116)

Michel Lallement (CNAM) : « Le Familistère de Guise : famille ou institution totale ? »

Camille Fauroux (CRH, EHESS) : « Dans les interstices du camp et les détours de la ville : les relations familiales des ouvrières françaises à Berlin entre 1940 et 1945 »